

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale renouvelle son soutien à l'UNOCA



N'Djamena (Tchad), 29 avril 2014 – Le Président du Conseil exécutif de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Moussa Faki Mahamat, par ailleurs ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, a renouvelé le soutien de l'institution sous-régionale et de son pays aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Au cours d'une audience accordée le 29 avril à M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, il s'est dit satisfait du rôle que joue cette mission politique des Nations Unies dans la promotion de la paix et la sécurité en Afrique centrale.

Au moment où il s'apprête à prendre sa retraite, M. Abou Moussa a saisi l'occasion de cette rencontre pour évoquer le chemin parcouru par l'UNOCA depuis sa mise en place, en 2011, à la demande des dirigeants de la CEEAC. Il a notamment insisté sur les efforts déployés dans le cadre de l'appui du Bureau à lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la piraterie maritime dans le golfe de Guinée ainsi que les nouvelles menaces comme le braconnage des éléphants.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a par ailleurs souligné les avancées dans le domaine de la diplomatie préventive, dont l'un des principaux outils est le Comité consultatif permanent des Nations Unies pour les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). L'UNOCA, qui en assure le Secrétariat, a déjà facilité l'organisation de cinq réunions dudit Comité, permettant ainsi aux onze Etats membres de débattre et de faire des recommandations concrètes sur des sujets de grande préoccupation. M. Abou Moussa a noté que le développement d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes dans la sous-région est l'un des résultats probants de cette plateforme de dialogue entre les ministres des Affaires étrangères.

Le ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, président du Comité depuis la 37^e réunion tenue à Ndjamen en décembre 2013, a réitéré sa disponibilité à continuer à œuvrer afin que la prochaine session, en principe prévue à Malabo (Guinée équatoriale) ait lieu. Elle devrait permettre de poursuivre les discussions sur la crise centrafricaine et de faire le point sur l'Appel adopté dans la capitale du Tchad il y a cinq mois. L'Appel invitait, entre autres, « la communauté internationale à continuer à accorder toute l'attention nécessaire à la situation en RCA [République Centrafricaine] et à en faire une priorité ».

Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général a exprimé la gratitude des Nations Unies aux autorités tchadiennes pour leur soutien au peuple centrafricain confronté à la folie meurtrière des milices armées. M. Abou Moussa a indiqué que malgré la décision du Tchad de retirer son contingent de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), il est capital qu'il poursuive son appui à ce pays frère et voisin afin de l'aider à retrouver la voie de la paix et du développement durable. A cet égard, il a salué la contribution du Tchad dans les débats du Conseil de sécurité où il siège comme membre non-permanent depuis janvier dernier. Il a particulièrement souligné l'importance de son vote en faveur de l'envoi des casques bleus onusiens en RCA en septembre prochain.